

Conseil d'administration du CNML

Compte-rendu de la séance du 02 février 2015

Étaient présents : Jannik Gicquel, Patricia Lambla, Jo Rouxel, Jacques Le Floch, Jean-Yves Desêtres, Jacques Meignen, Jean-François Oppé, Johann Le Borgne, Alain Gicquel, Christian Levitre, Bruno Chevalier, Yann Le Scouiller, Jean Pascal Nobileau

Excusés : Philippe Lefroid, Rozenn Jouan.

Début de séance: 18h30

1) CR Père Noël

Cette manifestation s'est bien déroulée avec la SNSM. Le bateau est arrivé en marche arrière ce qui a permis aux spectateurs de découvrir le Père Noël dans toute sa splendeur. Ce sont environ 300 personnes qui étaient présentes, aussi, pour un tel rassemblement il faudra peut-être réfléchir à la sécurité.

2) Remise des prix du Challenge de la Rade

Cette année les dériveurs ont été intégrés à ce challenge. Pour les habitables les coureurs du CNML sont 2° et 3°. A cette occasion il a été annoncée une réunion courant février à l'initiative du club de la Marine pour revoir la convention entre la Sellor et tous les ports de la Rade.

3) Sortie de Printemps

La capitainerie de Port Haliguen peut accueillir tous nos bateaux sans problème, y compris pour deux jours. La Capitainerie du port du Crouesty demande 20 €uros supplémentaires par bateau pour réserver un ponton pour le groupe, toutefois un dernier courrier de leur part nous signale qu'à titre individuel les bateaux sont acceptés sans supplément. Pour le repas du samedi soir à Port Haliguen le nombre de participants devra être connu deux ou trois semaines avant. Le repas sera à 18 €uros (membres du club) et 22 €uros non membres, pour une choucroute de la mer et un framboisier. Un menu à 10 € sera à prévoir pour les moins de 12 ans. La boisson sera prise en charge par le club. Après discussion il est décidé de faire une déclaration aux Affaires Maritimes pour les trois jours, ce qui implique de connaître à l'avance les membres qui participeront aux trois jours et d'effectuer un comptage des bateaux en trois groupes afin de tenir le CROSS informé du déroulé de la manifestation. En cas de BMS le déplacement à Port Haliguen, pour le repas du samedi soir, se fera en voiture.

4) Rassemblement POGO

La manifestation est prévue les 1°, 2 et 3 mai 2015. Les bases financières de 2014 sont reconduites avec un seul prix de repas pour tous les participants. Lors d'une réunion qui s'est tenue en janvier les représentants de l'association POGO ont signé la convention, la déclaration aux Affaires Maritimes et sont repartis avec les projets d'affiche, d'Instructions de Courses et de parcours.

5) Remise des prix des EH

La remise des prix est prévue le 11 avril à 18h00. Pour les lots la visite aux partenaires est distribuée ainsi :

BEAUDART	Davy	Chantier NAUTY'MOR	Jo
BROC	Charles Edouard	Voilerie ULLMAN SAIL	Jean Yves
FLAHAULT	Benjamin	Sail Concept	Patricia
JAUNAUULT	Michel	FREE VOLT	Johann
JOUANISSON	Julien	ARMOR MECA BOAT	Jean François
LE BARS		Magasin LECLERC	Jacques
MAGNEN	Sébastien	VOILERIE ROUGE	Jean Yves
MARTIN		BRICOMARCHE	Patricia
SIX	Erwan	INTERSHIP	Jean François
BOURDIN	Adrien	AP Sellerie	Jean François

6) Convention avec la CPM

Suite à la facture du CNML il a été répondu par une demande de RIB, ce qui est déjà une première étape.

7) Table inox

Pour améliorer l'hygiène en cuisine le CA approuve l'achat d'une table inox de 160x70x85 pour un montant de 237,88 €uros. Jean François se charge de la commander. Elle sera à livrer à la capitainerie de Ste Catherine.

8) Coupe de Bretagne

André Bernardoy est d'accord pour participer avec sa vedette à l'accueil du comité du rond des « Mini J » lors de la Coupe de Bretagne des 20 et 21 juin prochain. Jean-Yves Le Gad s'est proposé pour coordonner la participation du club à cet événement et Christian sera interrogé pour assurer la sécurité avec son semi-rigide.

9) Bouées de régates

Le CA donne son accord pour la commande d'une bouée conique blanche de 1,50 m de hauteur en complément des bouées existantes.

10) Point sur les cotisations

A ce jour, 219 adhérents ont cotisé pour l'année 2015, dont 45 nouveaux, pour un montant de 7500 €uros.

11) Trésorerie

Pour 2015, tout va bien puisque c'est la période de renouvellement des adhésions : même niveau que l'an dernier.

12) Réunion avec un représentant des Affaires Maritimes

Le 14 février à 17h00 il est prévue une réunion avec un représentant des Affaires Maritimes avec comme ordre du jour : le balisage de la Rade et son évolution, ainsi qu'un point sur les modifications apportées à la division 240.

13) Questions diverses

- 1 – Conserver les communiqués de presse dans un classeur au club, Jacques s'en occupe.
- 2 – La Pizzeria du centre ville reportera la dégustation de pizzas à la matinée du 14 février.
- 3 – Un courrier est transmis à Mme le Maire de Locmiquélic en réaction à l'article paru dans les nouvelles de Lorient Agglomération intitulé « La voile en hiver ».
- 4 - Adhésions et licences : rappel des règles pour instituer une égalité de traitement entre tous les adhérents, et simplifier le travail de gestion et de trésorerie (une « famille » comporte deux adultes et leurs descendants mineurs – nous ne prenons jamais de licence annuelle sans adhésion et sans que nous ayons le règlement)
Nous devons avoir une autorisation des parents pour que les mineurs participent aux régates du club.

Prochain C.A. : Le lundi 2 mars 2015 à 18h30

L'ordre du jour sera transmis une semaine avant par le président.